



Commission européenne J99
Direction générale des affaires maritimes et de la pêche
DGMARE/Unité A2 - Politique commune de la pêche et de l'Aquaculture
B-1049 Bruxelles

Dublin, 4ème septembre 2013

OBJET : REVISION INTER-ANNUELLE (AUGMENTATION) DU TAC POUR LE STOCK DE MERLU NORD

Mme Lowri Evans, Directrice Générale:

Le 23 et le 24 juillet 2013 le CCR EOS a tenu des séances de travail à Dublin, en mettant l'accent sur la présentation de l'avis scientifique du CIEM 2013, qui a été menée par le Vice-président du Comité Consultatif du CIEM (ACOM), Mme Carmen Fernández

Les informations qui y figurent à l'égard de l'état des stocks démersales ont été analysées avec le plus grand intérêt et ont confirmées une tendance générale de rétablissement des stocks progressive et régulière dans les eaux du nord-ouest (CIEM VI et VII) grâce aux efforts entrepris par le secteur de la pêche, entre autres raisons.

Ce qui a surtout attiré l'attention des membres du CCR EOS était le cas du stock du merlu nord, étant donné qu'il a été constaté que la mortalité par pêche était à niveaux de rendement maximum durable ($F_{msy} = 0.24$) et qui s'est stabilisée depuis 2011. Aussi, il a été noté que la biomasse du stock de reproducteurs a atteint ses valeurs maximales historiques dès la mi-1970.

Par conséquent, les recommandations de gestion du CIEM pour 2014 comprennent une augmentation de 49% du TAC, jusqu'à 81846 t, par rapport à celui actuellement en vigueur en 2013 (c-à-d., 55105 t)¹.

Le CCTEP (STECF en anglais), dans son rapport sur des quotas pour 2014, supports la recommandation de gestion du CIEM sur le volume de débarquements pour 2014 (81846t) comme suit (texte en anglais): *"STECF agrees with the ICES assessment of the state of the stock and the advised landings for 2014 of 81,846 t. Given that total discards are not accounted for in the assessment model and catch forecast, the predicted catch of 84,811t is an underestimate"*².

¹ ICES Advice for 2014 for Hake in Division IIIa, Subareas IV, VI, and VII, and Divisions VIIIa,b,d (Northern stock) - Juin 2013 - www.ices.dk/sites/pub/Publication%20Reports/Advice/2013/2013/hke-nrth.pdf

² Scientific, Technical and Economic Committee for Fisheries (STECF) - Review of scientific advice for 2014 - part 2 (STECF-13-11). 2013 – p 261
http://stecf.jrc.ec.europa.eu/documents/43805/571417/2013-07_STECF+13-11+-Review+of+advice+for+2014+Part+2_JRCxxx.pdf



Il a également été constaté dans l'avis du CIEM que pour cette année 2013 en gardant F à niveau de RMS/MSY, le TAC serait conforme à une valeur de 69440 tonnes en comparaison avec les 55105 tonnes actuellement inclus dans le règlement du Conseil (UE) No. 39/2013 du 21 janvier 2013, fixant les possibilités de pêches pour les navires de l'UE concernant certains stocks de poissons qui ne sont pas soumis aux négociations ou accords internationaux.

Par conséquent, le TAC pour 2013 fixé par le règlement en ce qui concerne le stock du merlu du nord est exactement inférieur à 14335 tonnes selon les estimations du CIEM pour la même période et à l'égard du taux de mortalité par pêche FMSY.

En vue de l'avis scientifique ci-dessus, le CCR EOS estime que la situation actuelle du stock du merlu du nord se traduira par une augmentation significative des captures pour laquelle il n'y a pas de quota suffisant disponible ni aucune autorisation de débarquement. Cela va faire augmenter les rejets et les effets des "espèces envahissantes" (« *choke species* ») et atteindre des limites difficilement acceptables pour ce stock dans toutes ses zones de distributions.

En conséquence, le CCR EOS appelle la Direction Générale de Pêche de la Commission (DG MARE) à procéder de toute urgence et diriger ces actions et initiatives menant à la révision interannuelle du TAC du merlu nord pour cette année (2013) afin d'aligner les TAC en vigueur avec ceux recommandés par le CIEM comme appropriés et conformes avec le rendement maximal durable.

En bref, les membres du CCR EOS appellent à une augmentation du TAC du merlu du nord pour 2013 jusqu'à 69 440 tonnes.

En espérant que notre demande peut être traitée dès que possible et dans l'attente de recevoir une réponse rapide.

Sincères salutations,

Bertie Armstrong
Président Exécutif du CCR EOS
